

## REUNION DU 28 FÉVRIER 2017

Date de convocation et d'affichage : 22/02/17

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9      Votants : 11

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février à 20h 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

**Présents :** Gallet Claude, Réau Martine, Fauconnier Gérard, Boulanger Marcel, Drouillat Michèle, Bouclet Thierry, Texier Victor, Jean-Charles Myriam, Dolléans Aurore.

**Excusés :** Beauchamp Cédric (pouvoir à Gérard Fauconnier), Roussel Émilie (pouvoir à Martine Réau).

Monsieur Victor Texier a été élu secrétaire.

### Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

### Demande de Subvention FDI

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de demander le FDI pour la création d'un préau, à la mare communale.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention FDI (30%)	: 5 376.00
Autofinancement	: 10 751.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander le FDI et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de demander le FDI pour la rénovation du court de tennis, sur le terrain multisports.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention FDI (30%)	: 4 245.00 €
Autofinancement	: 9 904.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander le FDI et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de demander le FDI pour l'achat de deux radars pédagogiques, qui seront placés à l'entrée et à la sortie, de la rue Maurice Violette.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Subvention FDI (30%)	: 964.00 €
Autofinancement	: 2 249.00 €

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander le FDI et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

### Approbation modification du PLU

Monsieur le Maire informe que la modification du PLU arrive à son terme. La mise à disposition du public a eu lieu du 25 janvier 2017 au 25 février 2017. Aucune requête n'a été reçue de la part des habitants d'Allonnes. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette modification.

### Demande de subvention des associations

Monsieur le Maire informe que l'Association des Parents d'élèves a envoyé une demande de subvention pour 2017, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 500€ pour 2017.

Monsieur le Maire informe que l'Amicale d'Allonnes a envoyé une demande de subvention pour 2017, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 500€ pour 2017. Monsieur Gérard Fauconnier et Madame Myriam Jean-Charles n'ont pas participé au vote, car ils sont, tous les deux, membres du bureau de l'Amicale.

### **Taxe de raccordement**

Monsieur Gérard Fauconnier informe qu'il y a lieu de créer une taxe de raccordement de 1 700€, pour toutes les constructions sur un terrain non viabilisé.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette taxe de raccordement à 1 700€.

### **Modification de la durée des amortissements**

Monsieur le Maire propose de modifier la durée des amortissements, à 5 ans, au compte 204, suite à la demande de la Trésorerie. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette modification.

### **Questions Diverses**

Monsieur le Maire informe avoir reçu Monsieur Jardin, Résidence d'Eure et Loir, qui souhaite faire construire deux maisons, pour mettre en location sur la parcelle ZY 74, rue Maurice Viollette. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Monsieur le Maire informe les membres de la commission des travaux qu'une réunion aura lieu le mardi 14 mars 2017, à 16h30, en mairie avec le Conseil Départemental.

Monsieur Gérard Fauconnier donne lecture du devis de Decolum, concernant la fourniture des décorations de fin d'année pour la prochaine saison, au prix de 1 541.12€ HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce devis, et autorise l'achat.

Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu le lundi 6 mars 2017 à 10h00, en mairie, concernant la présentation d'une création d'un site internet pour la commune.

Monsieur le Maire informe que Philippe Vigier, tiendra une réunion publique en mairie d'Allonnes, le mercredi 8 mars 2017.

Monsieur Marcel Boulanger souhaite que la société Enedis, soit contactée afin que les cerclages de câble soient réparés sur la commune.

Monsieur Thierry Bouclet demande si une maintenance est faite sur le défibrillateur ? Monsieur le Maire répond qu'elle est faite tous les ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30 et ont signé les membres présents.